

## DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET RÉSISTANCE DU CONSOMMATEUR

Le Réseau anti-arnaques aime bien rappeler les tactiques du consommateur pour réagir au harcèlement téléphonique.

Un consommateur évoque, le 19 juillet 2022, sur la page Facebook du Réseau anti-arnaques les sollicitations incessantes pour des formations financées par le CPF (compte personnel de formation) :

*« Quand ils m'appellent pour le compte CPF, je leur dis que j'ai utilisé la totalité de mes droits pour faire une formation aux Seychelles, et que j'en ai profité pour prendre des vacances. Ils me rétorquent que je n'en ai pas le droit. Je demande qui leur a dit cela : ils me répondent qu'ils sont au courant, car ils sont experts. Je leur dis de vérifier et, comme ils en ont marre, ils raccrochent. »*



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)